RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS AGSY

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : 15 rue Coursarlon – 18000 BOURGES

RCS BOURGES n° 443 537 022

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DU PRÉSIDENT

En date du : 10 août 2025

Le Président de la société AGSY, Madame Dominyka LE GOFF, agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts, décide ce qui suit :

Article 1 – Modification du nom commercial
Il est décidé de modifier le nom commercial de la société.
- Ancien nom commercial : « ZAPPA »
- Nouveau nom commercial : MAISON NAMAÏ

Article 2 – Date d'effet
Cette modification prendra effet le 15 août 2025.

Article 3 – Pouvoirs
Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés et pour faire publier l'avis modificatif au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Fait à Bourges, le 10 août 2025

La Présidente

[redacted]